



ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER DE CANDIDATURE aux ÉPREUVES D'ADMISSION DU CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE FORMATEUR ACADEMIQUE

- SESSION 2022-

CHAMP PROFESSIONNEL :

Enseignement

Education et vie scolaire

<u>NOM DE FAMILLE</u> :	<u>NOM D'USAGE</u> :
<u>Prénoms</u> :	
<u>Né(e) le</u> : à	

Adresse personnelle :

.....

Téléphone personnel :

Courriel personnel professionnel :@ac-limoges.fr

Affectation actuelle :

Discipline :

Etablissement :

Adresse :

Courriel de l'établissement
:

IA-IPR / IEN ET EG :

Je soussigné(e).....

Sollicite mon inscription aux épreuves d'admission de l'examen du **Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique, session 2022.**

- *Admissibilité obtenue en
- *Présentation(s) antérieure(s) aux épreuves d'admission :
 - o Année
 - o Année

Je certifie sur l'honneur que les renseignements que je fournis sont exacts et que j'ai pris connaissance de l'intégralité des textes réglementaires cités ci-après.

Fait à le
Signature

Retour des dossiers d'inscription le **16 octobre 2021** à minuit cachet de la poste faisant foi **en recommandé simple** à l'adresse : Rectorat de l'Académie de Limoges - Bureau DEC2 - 13, Rue François Chénieux 87031 LIMOGES Cédex

PIECES A JOINDRE :

- Copie(s) des notifications

REGLEMENTATION

- ^ décret 2015-885 du 20/07/2015 relatif aux conditions de nomination des personnels enseignants du 2nd degré et des conseillers principaux d'éducation aux fonctions de formateur académique
- ^ arrêté du 20/07/2015 fixant l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique
- ^ circulaire n°2015-110 du 21/07/2015 relative au certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique

Les candidats sont expressément invités à consulter l'intégralité des textes réglementaires liés à l'examen avant de procéder à leur inscription.

Calendrier prévisionnel de la session 2022

- ^ du 16 septembre 2021 à partir de 12 heures au 22 octobre 2021 à minuit : ouverture du registre des inscriptions session 2021.
- ^ 22 octobre 2021 à minuit au plus tard (cachet de la poste faisant foi) : envoi du dossier de candidature
- ^ *(Un délai supplémentaire est accordé aux candidats à l'admission 2020 souhaitant s'inscrire à la session 2021 - Envoi du dossier de candidature en recommandé simple : 20 novembre 2020)*
- ^ 31 décembre 2021 au plus tard à minuit (cachet de la poste faisant foi) : transmission du choix pour l'épreuve de pratique professionnelle pour les seuls candidats admissibles

Adresse d'expédition des différents documents :

**Rectorat de LIMOGES – Bureau DEC2
13 Rue François Chénieux
87031 LIMOGES CEDEX**

- ^ 14 mars 2022 à 12 heures au plus tard (date du dépôt faisant foi) : **dépôt en ligne** du mémoire professionnel
- ^ A partir de mai 2022 : épreuves d'admission

Le dossier de candidature et le choix de l'épreuve sont à transmettre par **voie postale et en recommandé simple**.

Le mémoire professionnel est à transmettre par **voie dématérialisée suivant les instructions données sur le site du rectorat.**